

# Le Pôle Joubert

## en réseau au service des territoires

---

### RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 – 2021 DU GIE JOUBERT

Octobre 2021



**EN RÉSEAU AU SERVICE DES TERRITOIRES**

## Les présidents des associations du GIE



**Sébastien Martin**

Président d'Intercommunalités de France  
*Intercommunalités de France*

---



**Johanna Rolland**

Présidente de France urbaine  
*France urbaine*

---



**Louis Nègre**

Président du GART  
*Groupement des Autorités Responsables de Transport*

---



**Jean Rottner**

Président de la Fnau  
*Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme*

---

## Éditorial

La crise sanitaire que nous traversons depuis 18 mois et les mutations que traversent nos territoires ont mis en évidence la nécessité de renforcer encore et toujours le dialogue, en s'inspirant les uns les autres.

Créé en 2012 entre six associations comme un outil à vocation technique permettant de mutualiser les locaux et les services, de faciliter la coopération des équipes des associations et de gagner en efficacité et visibilité, le Pôle Joubert est un moyen privilégié de partager l'information avec les membres des associations sur l'actualité des territoires et d'accompagner des politiques publiques.

L'analyse et la préparation des échanges au Parlement sur les projets de lois intéressant les collectivités sont l'occasion de travaux partagés et de prises de positions coordonnées entre les associations du Pôle Joubert.

Les travaux en réseau ont été aussi l'occasion de productions de connaissance et d'analyse d'échelle nationale en commun, notamment sur la mobilité, l'urbanisme, l'habitat, le commerce, l'enseignement supérieur, le numérique... Ce rapport d'activités met en exergue des travaux communs des associations.

L'année 2022 ne dérogera pas à la règle : dialogue, détermination et action seront les maîtres mots devant une actualité législative et politique intense.

Les échéances à venir sont nombreuses pour les élus locaux et les territoires. Elles représentent des enjeux communs pour les associations du Pôle Joubert.

## Les associations du Pôle Joubert



### **France urbaine > [www.franceurbaine.org](http://www.franceurbaine.org)**

Présidée par Johanna Rolland, Maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, France urbaine est l'association de référence des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes. C'est une association de collectivités qui incarne la diversité urbaine et promeut l'alliance des territoires.

Portée par des élus de toutes tendances politiques, l'association est composée de 106 membres. Elle représente 2000 communes de toutes tailles dans lesquelles résident près de 30 millions de Français.

L'association porte une vision politique et technique au service de ses adhérents et des citoyens en engageant un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs de la société aux niveaux local, national, européen et international. Elle éclaire la décision publique sur les principaux sujets qui concernent les territoires urbains et la décentralisation.



### **Intercommunalités de France > [www.adcf.org](http://www.adcf.org)**

Créée en 1989 pour promouvoir la coopération intercommunale en France, Intercommunalités de France représente les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux et les accompagne par la mise à disposition de l'expertise de son équipe technique.

L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : métropoles, communautés d'agglomération et urbaines, établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, communautés de communes.



### **Fnau > [www.fnau.org](http://www.fnau.org)**

La Fnau rassemble la cinquantaine d'agences d'urbanisme françaises, outils d'ingénierie partenariale qui rassemblent les collectivités, l'État et les acteurs territoriaux autour de missions d'observation et prospective, de planification et de politiques urbaines. Créée en 1980, l'association représente le réseau des agences d'urbanisme auprès des acteurs nationaux. La Fnau est à la fois un réseau d'élus présidents d'agences d'urbanisme, et un réseau de professionnels des territoires. Elle s'attache à promouvoir, capitaliser et diffuser des politiques territoriales innovantes et à contribuer aux débats sur la ville aux échelles nationale et internationale.



### **GART > [www.gart.org](http://www.gart.org)**

Fort des différentes sensibilités politiques qui le composent et de la diversité des territoires qu'il représente, le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

## **Les autres associations du Pôle Joubert**

D'autres associations impliquées dans les enjeux territoriaux ont rejoint le Pôle Joubert et contribuent activement à la dynamique de réseau et d'échanges.

> **Agence France Locale (AFL)**  
[www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)

> **Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (AdGCF)**  
[www.adgcf.fr](http://www.adgcf.fr)

> **Association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (AMARIS)**  
[www.amaris-villes.org](http://www.amaris-villes.org)

> **Association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour la gestion des déchets des réseaux de chaleur et de froid, de l'énergie et de l'environnement (AMORCE)**  
[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)

> **Association nationale des pôles territoriaux et des pays (ANPP)**  
[www.anpp.fr](http://www.anpp.fr)

> **Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD)**  
[www.conseils-de-developpement.fr](http://www.conseils-de-developpement.fr)

> **Fédération Nationale des Scot (FNSCOT)**  
[www.fedescot.org](http://www.fedescot.org)

> **France Ville Durable**  
[www.francevilledurable.fr](http://www.francevilledurable.fr)

> **Institut des Hautes Etudes de l'Aménagement du Territoire (IHEDATE)**  
[www.ihedate.org](http://www.ihedate.org)

> **Terres en villes**  
[www.terresenvilles.org](http://www.terresenvilles.org)

## Les réseaux

Le rassemblement des associations du Pôle Joubert a permis de donner une impulsion à plusieurs réseaux d'acteurs. Ils ont pour objectifs d'accompagner des politiques publiques, prendre des positions communes, capitaliser les expériences par l'organisation de séminaires d'échanges ou des études partagées.

### Réseau des collectivités enseignement supérieur recherche

L'Association des Villes universitaires de France, France urbaine, Intercommunalités de France, la Fnau et Villes de France travaillent en réseau, depuis 2012, avec la Conférence des présidents d'Université au renforcement des partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités par le biais de séminaires, de publications, d'études.

Ce réseau met en valeur les actions et partenariats des villes et intercommunalités qui façonnent un «écosystème» favorable à la vie étudiante, à l'innovation, au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans notre pays.

En 2020 – 2021, les six associations ont ainsi ensemble, publié un BA-ba et un recueil de fiches thématiques présentant les sujets de coopérations entre le monde de l'enseignement supérieur et les collectivités à destination des nouveaux élus en charge de ce sujet. Elles ont poursuivi l'animation et le développement du réseau des observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE), réfléchi à des coopérations sur la recherche et lancé une démarche sur « les campus de demain ».

### Acteurs de l'habitat

Le Réseau des acteurs de l'habitat regroupe des associations d'élus locaux dont France urbaine et Intercommunalités de France mais aussi la Fnau, des collectivités locales, des organismes HLM, des associations régionales HLM et l'Union Sociale pour l'habitat, avec le soutien de la Caisse des dépôts/Banque des territoires. Il a vocation à échanger entre professionnels sur le thème des politiques de l'habitat dans le cadre de rencontres annuelles. L'objectif du Réseau des acteurs de l'habitat est double : mieux comprendre les évolutions juridiques et institutionnelles et répondre aux grands enjeux de notre société en matière de logement et d'habitat. Partage et mutualisation fondent l'ambition de ce réseau : il s'agit de développer une culture commune et partagée des acteurs de l'habitat





8

et d'enrichir les pratiques. Le Réseau des acteurs de l'habitat propose des rencontres thématiques et séminaires de travail, des travaux de recherche et d'études, un centre-ressource des connaissances et expériences, un portail Internet. Les journées d'actualité « *quoi de neuf acteurs ?* » permettent de revenir sur les textes adoptés ou en cours de discussion. Le réseau a aussi su développer ces dernières années des échanges et partenariats nourris avec le monde de la recherche, de l'enseignement et de l'université.

### **Politiques locales du commerce**

France urbaine, Intercommunalités de France, la Fnau et la Fédération des Scot, mutualisent leurs réflexions sur les enjeux du commerce, pour prendre la mesure des grandes mutations en cours sur le champ du commerce, prendre part aux débats parlementaires et accompagner leurs adhérents dans la montée en charge de leurs responsabilités sur les politiques locales du commerce à travers la planification, l'urbanisme opérationnel et l'animation commerciale. Dans ce but, les associations ont organisé au Pôle Joubert, un cycle de séminaires sur les enjeux d'évolution du commerce, sur l'observation commerciale et sur l'aménagement opérationnel. Des positions communes ont également été portées lors des projets de loi Elan, Climat

et résilience et 3DS, pour expérimenter un pilotage direct par les collectivités des stratégies commerciales dont elles se sont dotées.

### **Les interconnectés et la commission numérique**

L'association créée en 2009 rassemble les élus et techniciens de France urbaine et de Intercommunalités de France mobilisés sur les transitions numériques dont elle aborde toutes les facettes dans la commission numérique commune. C'est un espace d'élaboration collective qui a produit plusieurs manifestes dont le dernier « Pour des territoires numériques responsables » publié en 2021.

Le réseau porte la voix des territoires auprès de l'Etat sur ses politiques numériques territorialisées : plan de transformation et d'inclusion numérique, plan de relance, etc. L'association accompagne les collectivités dans la conduite de leurs projets de transformation numérique et responsable.

Le programme Territoir'Prod est l'espace de travail et de formation destiné aux agents qui a produit notamment une feuille de route numérique à l'usage des collectivités. Les événements régionaux (IntercoTOUR), le Forum national, les Labels territoires Innovants et start-up favorisent les partages stratégiques et l'identification de bonnes pratiques.

## Prendre position ensemble sur les projets de lois

La production législative intéressant les collectivités s'est considérablement accrue. Leur analyse et la préparation des échanges au Parlement sont l'occasion de travaux partagés voire de prises de position coordonnées entre les associations de Joubert.

### Loi d'Orientation des Mobilités

Nos associations ont travaillé conjointement dans le domaine des mobilités pour la préparation de la loi LOM et sa mise en œuvre. Succédant à la très ancienne LOTI (Loi d'Orientation des Transports Intérieurs), la seule gestion des transports fait place à la notion de mobilités, afin de permettre une meilleure couverture du territoire national par des modes de dessertes adaptées à la demande et une volonté d'alliance des territoires (nouveaux syndicats mixtes, etc.). La LOM permet les mobilités de demain, tel le véhicule autonome et encadre les offres nouvelles permises par les micromobilités (covoiturage, free-floating...) et les nouveaux usages comme le vélo. Si les enjeux liés à l'emploi ou au financement de la transition écologique ont

été insuffisamment traités au regard des engagements originaux, la LOM a en revanche clairement permis une capacité d'action territoriale pour améliorer la qualité de l'air grâce aux Zones à Faible Emission obligatoires dès 2022 dans onze territoires et, complétée par « Climat et Résilience », dans de nombreux autres avant 2025.

### Loi pour l'Évolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique

Adoptée en novembre 2018 après une commission mixte paritaire (CMP) conclusive, la loi ELAN a permis de prolonger les échanges, réflexions et travaux réalisés dans le cadre de la commission logement/urbanisme/aménagement commune à Intercommunalités de France, France urbaine et la Fnau et au groupe de travail Habitat France urbaine/Intercommunalités de France. En effet, cette tradition de travail collaboratif a permis de défendre des amendements communs lors de la discussion du texte au Parlement.

Parmi les avancées les plus importantes défendues et obtenues par les associations du Pôle Joubert : une lutte renforcée contre les marchands de sommeil et l'habitat indigne et insalubre, une meilleure régulation de l'activité des plateformes de locations saisonnières (type Airbnb), une consultation rendue obligatoire des maires lors du lancement de grandes opérations d'urbanisme (GOU et PPA), l'avis conforme des maires pour la vente HLM dans les communes carencées/déficitaires en logements sociaux, la possibilité offerte pour les villes SRU qui rentrent dans le dispositif, parce que leur population a augmenté significativement, de déroger à l'échéance de 2025, pour la construction des 25% de logements sociaux, la comptabilisation comme logement social d'un logement en bail réel solidaire (BRS) ou en location-accession sociale à la propriété (PSLA).

### Loi Climat et Résilience

France urbaine, Intercommunalités de France, la Fnau et la Fédération des Scot ont participé ensemble à de nombreuses réunions préparatoires au projet de loi notamment sur l'objectif de sobriété foncière et d'artificialisation nette des sols à 2050 (ZAN). Des amendements ont été portés





en commun pour proposer une approche basée sur la contractualisation et le dialogue territorial, assouplir la différenciation et les échéances de mise en œuvre.

Les politiques locales du commerce comme les enjeux d'artificialisation des sols ont été des thèmes au menu de la commission commune Urbanisme-Habitat qui réunit les élus de France urbaine, de Intercommunalités de France et de la Fnau.

### Projet de loi 3DS : « Déconcentration, Décentralisation, Différenciation, Simplification »

Le dialogue étroit entre France urbaine, Intercommunalités de France, le GART, la Fnau et la Fédération des SCOT au quotidien permet de porter ensemble, auprès du Gouvernement et dans le cadre du débat parlementaire, un certain nombre de propositions concrètes permettant de reconnaître au projet de loi 3DS sa véritable ambition : constituer une loi de progrès, au service de l'efficacité locale et démocratique. France urbaine et Intercommunalités de France sont par ailleurs particulièrement vigilantes, dans leurs propositions et alertes communes, à ce que le texte ne soit pas – à rebours des objectifs affichés – l'occasion d'un détricotage de l'intercommunalité. Elles s'expriment ainsi en étroite coordination afin de rappeler, sans relâche, aux ministres et aux parlementaires que la transition écologique et sociale ne pourra se faire qu'ensemble, à travers la construction d'un destin commun intercommunal.

### Pacte de Dijon

Signé, le 16 juillet 2018, à l'Hôtel de Matignon par le Premier ministre et les présidents de Intercommunalités de France et de France urbaine, en présence de nombreux présidents d'EPCI, le *pacte de Dijon pour une nouvelle politique de cohésion urbaine et sociale* rappelle les engagements réciproques de l'Etat et des communautés et métropoles dans six domaines fondateurs et

structurants : développement économique, habitat, mobilités, éducation, sécurité et action sociale. Il propose une nouvelle méthode de travail entre les collectivités locales et les services de l'Etat, pour adapter l'action publique à chaque territoire. Par cet engagement, les communautés et métropoles affirment leur souhait de renforcer leurs responsabilités concernant le pilotage et la mise en œuvre des politiques en faveur des quartiers prioritaires de la ville.

L'Etat réaffirme quant à lui son rôle en matière de sécurité, de justice, d'éducation, de logement, d'emploi, de santé et de lien social et s'engage à accompagner au plus près les collectivités dans la mise en œuvre de leurs prérogatives.

### Contrat de relance et de transition écologique

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) est une ancienne et constante proposition portée par les associations d'élus du Pôle Joubert, par Intercommunalités de France mais également par France urbaine ou l'Association nationale des pays et PETR (ANPP) : disposer d'un cadre contractuel unique, d'un cadre de dialogue renouvelé avec l'Etat, d'une visibilité budgétaire pluriannuelle et d'une vision transversale des engagements de l'Etat. Le CRTE consacre l'importance d'une démarche évolutive et ascendante, sur la base du projet de territoire, fidèle aux notions « *du projet partagé au contrat qui engage* » (France urbaine) ou des « *territoires de projets* » (ANPP). Ainsi, un grand nombre de collectivités ont fait appel à une agence d'urbanisme pour les accompagner dans l'élaboration du diagnostic de territoire ou du contrat ; tandis que 20% des contrats sont signés et pilotés à l'échelle des pays ou PETR. Les conseils de développement ont aussi été mobilisés et le seront tout au long de la programmation du contrat.

A titre d'illustration, Intercommunalités de France et ANPP contribuent ensemble à la rédaction de documents d'information à destination des élus locaux, en partenariat avec l'AMF, l'ANT et le Cerema.

« Les clés pour réussir son CRTE » : [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-06/CRTE\\_ModeEmploi.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-06/CRTE_ModeEmploi.pdf)

## Partager l'information avec les membres des associations

Le Pôle Joubert est un lieu pour partager l'information avec les membres des associations sur l'actualité des territoires, les débats sur la ville, les outils pour l'action publique.

### Observation

Initiée en 2013 par la Fnau et Intercommunalités de France et rejointes par France urbaine, la démarche d'observation mutualisée des espaces urbains a pour objectif de regarder ces espaces selon leurs différentes facettes.

Cette démarche est fondée sur un travail collaboratif d'experts d'urbanisme et d'agglomérations pour construire, représenter et analyser en commun des indicateurs sur les dynamiques à l'œuvre. Cela permet aux acteurs parties prenantes d'avoir accès à cette connaissance partagée, de se positionner pour mieux comprendre leurs enjeux spécifiques - non dans une logique de classement mais plutôt de typologie - et enfin de mettre en perspective, à l'échelle nationale, les grandes évolutions tendanciennes sur les enjeux urbains.

Dernières publications :

- Poster. Métroscope. La France des 22 métropoles. 2018
- Observ'agglo, les grandes agglomérations en 70 indicateurs. Juin 2019
- Poster. Observ'agglo. La France des grandes agglomérations. 2019
- Métroscope, les 22 métropoles françaises. Analyses chiffrées et focus sur la qualité de vie. Mai 2020
- Poster. Typologie des centralités françaises. 2021

### Europe et International

Outre le fait qu'elle permet à nos territoires de bénéficier de financements conséquents, notamment à travers la politique européenne de cohésion, l'Europe s'invite désormais, et de manière durable, dans le quotidien de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques nationales, régionales et locales.

Face aux enjeux et à la complexité des sujets européens, France urbaine, Intercommunalités de France, l'ANPP et la Fnau ont choisi, depuis plusieurs années, de conduire en commun leurs travaux sur les questions européennes au sein du « Pôle Joubert ». L'objectif : favoriser les actions transversales et les contributions communes, en partenariat, selon les sujets, avec les associations présentes rue Joubert. Cette logique de partage et de mobilisation commune est une condition indispensable pour peser davantage dans le débat public national et européen.

Alors qu'en 2020, la Commission européenne présentait le cadre financier de la politique de cohésion 2021-2027, le Pôle Joubert Europe a porté une contribution pour une approche urbaine ambitieuse au service de l'ensemble des territoires et des habitants (juin 2020). Le Pôle Joubert a également participé aux réflexions sur la nouvelle Charte de Leipzig pour la ville européenne durable (décembre 2020). Enfin, la mobilisation des associations de Joubert se fait aussi dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'UE au premier semestre 2022 pour laquelle plusieurs événements vont être portés collectivement par les associations (télétravail, commande publique durable et responsable...).

L'international n'est pas en reste avec une étude exhaustive sur l'action internationale des collectivités portée par France urbaine et l'INET (juin 2021) et l'animation du Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) par la Fnau, en préparation du prochain Forum urbain mondial, deux projets mis en œuvre grâce à l'implication de l'ensemble des associations du GIE.



## Les évènements 2021 des associations du GIE Joubert

**9 ET 10 SEPTEMBRE 2021, NANTES**

**4<sup>èmes</sup> Journées nationales de France urbaine** / France urbaine

**28, 29, 30 SEPTEMBRE 2021, TOULOUSE**

**Rencontres nationales du transport public** / GART

**13, 14, 15 OCTOBRE 2021, CLERMONT-FERRAND**

**31<sup>ème</sup> Convention nationale de l'intercommunalité** / Intercommunalités de France

**1, 2, 3 DÉCEMBRE 2021, DUNKERQUE**

**42<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des agences d'urbanisme** / Fnau



**EN RÉSEAU AU SERVICE DES TERRITOIRES**

**CONCEPTION ET RÉDACTION** : Brigitte Bariol-Mathais (Fnau),  
et Nathalie Fragner (France urbaine)

**AVEC LA PARTICIPATION DE** Intercommunalités de France, Fnau, France urbaine et GART

**GRAPHISME** : Héroïse Tissot – **IMPRESSION** : Kerel

**Document téléchargeable sur le site des associations**